
COMMISSION 1 : ENVIRONNEMENT, AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ DES TERRITOIRES, TRANSITIONS

POLITIQUE 15 - INNOVATION, ATTRACTIVITÉ, EUROPE

Le Département entend favoriser l'innovation et l'expérimentation au sein de toutes les politiques publiques départementales, et contribuer au rayonnement de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'ensemble du territoire breillien. En cohérence avec les orientations du Schéma départemental adopté en novembre 2018, ainsi qu'avec le scénario retenu dans le cadre de la démarche Ille-et-Vilaine 2035, la collectivité poursuivra donc ses partenariats avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, et la mobilisation des financements européens, levier financier majeur pour les projets innovants.

I - LE CONTRAT DE PROJET ETAT-REGION

Le Département a renouvelé en 2021 son engagement en faveur du volet Enseignement Supérieur Recherche du Contrat de Plan Etat-Région pour la période 2021-2027. Il s'est ainsi engagé, à hauteur de 9 584 488 M€, sur le volet immobilier qui regroupe des opérations de rénovation énergétique et thermique du bâti et d'amélioration des conditions d'enseignement, d'études et de vie étudiante. Parmi les opérations soutenues par le Département, et qui devraient être lancées dès 2022, on peut citer : la réalisation d'une extension du CRESCO (Centre de recherche et d'enseignement sur les systèmes côtiers) à Dinard (subvention départementale : 600 000 €), la construction d'un nouvel espace de restauration et vie étudiante à Saint-Malo portée par le CROUS (subvention départementale : 512 500 €) ou encore une opération pilote de réhabilitation thermique de plusieurs bâtiments du campus de Beaulieu portée par l'Université de Rennes 1 (subvention départementale : 1 180 000 €).

Sur le volet Recherche, la collectivité contribuera à hauteur de 4 637 000 M€ à l'ensemble des programmes de recherche impliquant des laboratoires breilliens (les financements porteront sur l'acquisition d'équipements ainsi que sur un soutien en fonctionnement pour la Maison des sciences humaines de Bretagne). 2022 sera donc la première année pleine de conventionnement avec les établissements porteurs d'opérations prêtes à démarrer. C'est le cas notamment de trois projets impliquant l'Université de Rennes 1 : le projet MAT & TRANS consacré au développement de matériaux durables (255 000 € financés), le projet GLAZ dédié aux transitions socio environnementales (125 000 € en investissement) ou encore le projet B2S qui traite de la recherche en biothérapie (150 000 €).

Le Département entend être particulièrement attentif au déroulement des opérations financées, aux résultats des programmes de recherche soutenus et leurs liens possibles avec les politiques départementales ainsi qu'à la visibilité de l'intervention de la collectivité.

II - LE PARTENARIAT AVEC LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Au-delà du CPER, l'engagement de la collectivité dans des partenariats pédagogiques ou de recherche avec des universités ou écoles breilliennes et en lien avec les politiques départementales sera confirmé. Il est proposé à ce titre de prolonger plusieurs partenariats engagés depuis quelques années avec la Fondation Rennes 1, Askoria, et la chaire TMAP (Territoires et mutations de l'action publique) portée par l'Institut d'études politiques de Rennes. Enfin, le Département conservera en 2022 un budget de 100 000 € dédié à la mise en place de projets innovants, dans les domaines de compétence de ses politiques publiques.

III - LES FONDS EUROPEENS, LEVIER D'INNOVATION

La démarche d'inclusion numérique portée par le Département bénéficiera en 2022 des premiers versements de fonds FEDER, suite à la validation du dossier de candidature du Département en 2021 pour près de 1,4 M€.

Dans le cadre du plan de relance européen, le Département candidatera début 2022 à un financement React EU de 500 000 € pour l'opération de création d'une liaison cyclable entre la commune de Saint-Sauveur-des-Landes et le futur pôle d'échange multimodal de la commune de Romagné.

La nouvelle génération de fonds européens pour la période 2022-2027 démarrera sur le plan opérationnel avec des temps d'information sur les nouvelles opportunités de financement et de repérage de projets éligibles, notamment sur le FEDER et le FSE, organisés en lien étroit avec la Région Bretagne et l'Etat.

Synthèse :

Le Département poursuivra ses partenariats avec les établissements du territoire à travers le nouveau Contrat de Plan Etat-Région (2021-2027), la poursuite des partenariats engagés et le soutien aux projets innovants, dans les domaines de compétence de ses politiques publiques. La mobilisation des financements européens sera également encouragée dans le cadre du lancement de la nouvelle génération de fonds, FSE et FEDER notamment.

En conclusion, je vous propose :

- ***d'approuver l'ensemble des propositions exposées au rapport, conformes aux débats des orientations budgétaires ;***
- ***d'inscrire au budget primitif les crédits correspondants tels que détaillés dans les tableaux financiers annexés ;***
- ***d'approuver l'attribution des subventions, participations ou dons au profit des bénéficiaires et pour les montants mentionnés dans le tableau ci-après :***

<i>Bénéficiaires</i>	<i>Imputation</i>	<i>BP 2022</i>
<i>Projet GLAZ</i>	<i>65-91-65738.105 / ESRIF047</i>	<i>32 000 €</i>
<i>Chaire IEP</i>	<i>65-91-65738</i>	<i>7 500 €</i>
<i>Ecomaterre</i>	<i>65-91-6568</i>	<i>7 000 €</i>
<i>FONDATION RENNES 1</i>	<i>011-91-6288</i>	<i>10 000 €</i>
<i>SOUTIEN AUX ETABLISSEMENTS (2020-2022) Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne</i>	<i>65-91-6568 / ESRIF010 – 2020</i>	<i>5 000 €</i>
<i>Association meilleurs apprentis</i>	<i>65-93-6574</i>	<i>3 600 €</i>

LE PRESIDENT
Jean-Luc CHENUT